

N/REF : 25/02/2026 16H56 C:000039 I:00040
V/REF : AC/C40979
V/Email reçu le Mercredi 25/02/2026 à 16H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. DUL
IMMEUBLE : DULLIN -DUL
1-41, SQUARE CHARLES DULLIN
SQRE JOUVET/NICOLET/CLEMENCEAU
35200 RENNES

Rennes, le 24 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 10 SQUARE LOUIS JOUVET - MME HERRIAU 06 78 51 52 87
LOGEMENT N° 002835, PORTE N°41, 4° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : REFIXATION RADIATEUR CUISINE
FAIRE UNE VÉRIFICATION DU RADIATEUR .LE LOCATAIRE SIGNALE QU'IL A ÉTÉ
DÉPOSÉ SUITE A UNE FUITE .
LE REMPLACER SI NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 26/02

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

CONSTAT : RADIATEUR FUYARD DÉPOSÉ PAR TERRE PAR UNE AUTRE ENTREPRISE

PRÉCONISATION : PRÉVOIR SON REMPLACEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

--

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 24/03/26 à 15H29 CYAUCATGUENDI@AIGUILLON.COM

2403 : ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS
PROCÉDONS A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT SI VOUS
SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE NOUS FAIRE
PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 18/03/26 A 15H10 M. C YAUCAT-GUENDI

1803 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 26/02 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES
PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS
INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS
REMERCIANT.

--

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 26/02/26 A 16H12 M. C YAUCAT-GUENDI

2602 : BONJOUR, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU RADIATEUR. DANS L'ATTENTE.
NR LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/03/26 A 15:28 M. YAUCAT-GUENDI C

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	51,46
	TOTAL H.T.			51,46
	T.V.A. a 10,00%			5,14
	TOTAL T.T.C.En EURO			56,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.